AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (12)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Viney, 15 mai 1872

# Jean-Baptiste André Godin à monsieur Viney, 15 mai 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)
Collation4 p. (86bisr, 87r, 88v, 89r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Viney, 15 mai 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45955

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### **Présentation**

Auteur e Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction 15 mai 1872

Lieu de rédaction22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

**Destinataire**Viney

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

# **Description**

RésuméGodin répond à une lettre de Viney. Il le met en garde contre l'esprit de cabale. Il lui rappelle qu'il avait été convenu avec Alfred Denisart qu'il serait souschef de comptabilité, et donc chargé de surveiller l'exactitude du travail comptable dans tous ses détails. Aussi, Godin est-il étonné d'apprendre par son fils Émile qu'il n'a pas eu communication en temps convenable des lettres sur le chemin de fer, alors qu'il lui revient de prendre connaissance des lettres à l'ouverture du courrier. Il lui demande des éclaircissements et des renseignements sur des négligences commises à l'égard de la caisse. Il souhaite également avoir des renseignements sur la tenue de la caisse de secours. Il l'encourage à exerce sa surveillance sur la comptabilité et de proposer à Denisart ou à lui-même les changements à effectuer. Godin juge enfin que le bureau de la caisse de secours doit rester dans l'atelier de comptabilité et non être installé dans la fonderie, mais il soumet la question à la commission administrative.

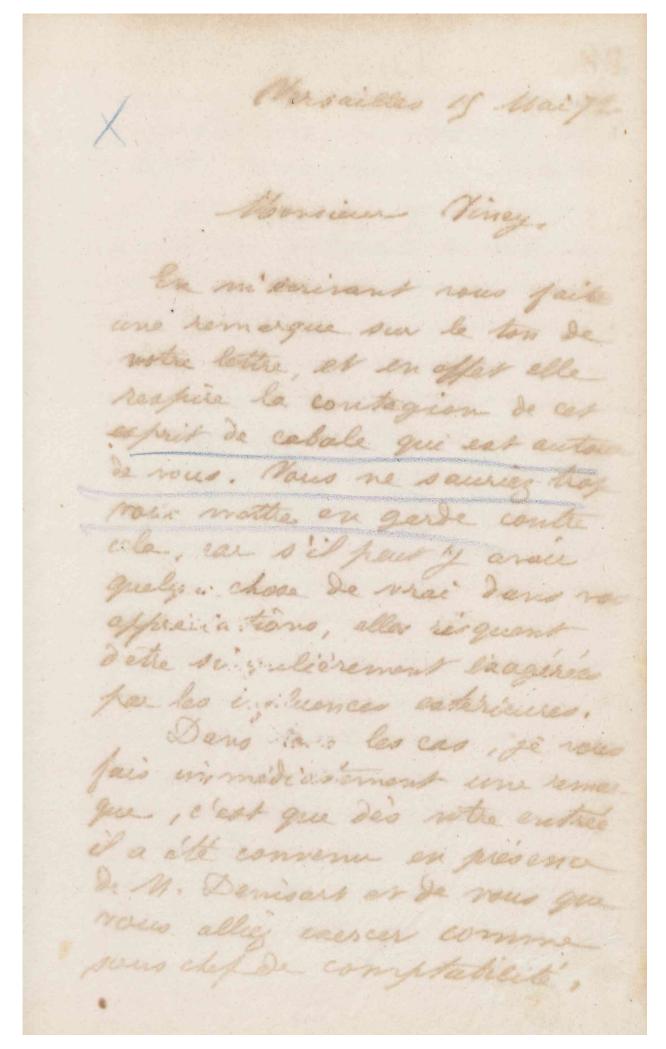
SupportUn passage du texte de la lettre (fol. 86bisr) est souligné au crayon bleu.

#### Mots-clés

<u>Chemins de fer, Conflit, Critiques, Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"</u> Personnes citées

- Denisart, Alfred
- Godin, Émile (1840-1888)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023



marin sign voice demander de 2

88 gences, ex dormer cus renseigne would de a free free chose en ce que conserve bock etre effiche comme de taisse de secours. Este e start charge de a transil pas consequent la respons Pourquoi n'avez - rous à propos de segularisse et de maintenis à cet ennu de facte son barner auss " quel en despi ou charge. Note action peut lus utile que rous rous De surveller & actions des dans les athibutions qui les Devolues, et dans league he darries where he change daccord arec M. Denes après m'en avoir refere

